

Image not found or type unknown



Prime d'ancienneté dans l'Essonne

Par **Tignon**, le **19/06/2018** à **15:29**

Bonjour
Je suis pâtissier depuis 1975 et je travail dans l'essonne,chez le même employeur depuis 2007
Ma question
Puis je bénéficier de la prime d'ancienneté ,soit tous les ans ou seulement au départ de ma retraite ?
Merci pour votre retour
Je pars à la retraite le 1er Octobre 2018
Cordialement
Mr Tignon